



Place Jean COURTIN

10 080 Rabat

Tel : 05 37 67 26 37

Fax : 05 37 67 59 22

Email : [ecole.cezanne@jenmaroc.org](mailto:ecole.cezanne@jenmaroc.org)

<https://ecole-cezanne.ac.ma>



## **Procès verbal du Conseil d'école du 17 octobre 2019**

Mme Pennet

Présents:

Mme Petton (adjointe au proviseur du Lycée Descartes), M Alzina (Inspecteur de l'éducation Nationale

Enseignants:

Cycle 1: Katy Coudon, Anissa Boumedienne

Cycle 2: Magali Daoudi, Lydia El Khouroujj, Samira Bennani, Corinne Bensouda, Rose-Marie Sougrati, Michelle Naciri

Cycle 3: Sébastien Bordat, Pascale Ouati, Anne-Sophie Arnaudin, Hmaimou Khalija, Benoît Clerquin

Enseignants d'Arabe: Omar Fatah, Hanane Zaghdoud, Salah Eddine Moussahabi

Associations de parents:

CAPE : Mme Nada Bouhemou (présidente), Mme Hafraoui Asmaa (vice Présidente), Mr Sbai Ali ( Vice Président ) , Mme Amal Benchaaboun, Mme Selma Tazi, Mme Selma Chbicheb, Mme Selma Zniber, Mme Najoua Lahbil, M Roudies Mohamed.

API : M Ahad Lamrani, Mme Loubna BRICK (présidente) , M Fahd Belbachir et Mme Nesma Jrondi

UCPE: M Oussama El Kettani, Mme Zineb Amargui

### **Ordre du jour :**

- Présentation du Conseil d'Ecole : rôle, composition
- Révision du règlement intérieur.
- Bilan de rentrée : présentation générale, effectifs, horaires, travaux
- Calendrier et projets annuels des classes,
- Les langues
- Bilan de rentrée des activités périscolaires des associations de parents.
- Questions diverses

### **I) Présentation du Conseil d'Ecole : rôle, composition**

Rappel de la nouvelle Circulaire AEFÉ d'Août 2015 concernant le rôle et la composition du conseil d'école.

La circulaire 1990 du 24 août 2015 fixe les attributions, la composition et le fonctionnement du Conseil d'École et du Conseil d'Établissement des établissements français à l'étranger relevant de l'AEFE.

Un conseil d'école est instauré dans tous les établissements qui comprennent un enseignement du 1<sup>er</sup> degré placé sous la responsabilité d'un directeur ou d'une directrice d'école. Le Conseil d'école est constitué pour une année et siège valablement jusqu'au renouvellement de ses membres.

Le conseil d'école se réunit en séance ordinaire sur un ordre du jour précis au moins une fois par trimestre nécessairement avant le conseil d'établissement. Il est présidé par la directrice. Il peut être réuni en séance extraordinaire à la demande du directeur ou de la moitié de ses membres ayant voix délibérative.

La convocation accompagnée de l'ordre du jour est envoyée au moins dix jours avant le Conseil d'École, délai réduit à 3 jours en cas d'urgence.

Dans les écoles de plus de 15 classes, 15 enseignants dont au moins un représentant par niveau d'enseignement, 1 enseignant spécialisé et 15 représentants de parents d'élèves dont au moins un par niveau sont membres de droit et siègent avec droit de vote.

Madame le Proviseur du Lycée Descartes ou son représentant, Monsieur le Directeur administratif et financier du groupement du pôle Rabat-Kenitra ou son représentant, Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale en résidence ou son représentant, sont membres de droit et siègent avec voix consultative.

La directrice, présidente du conseil d'école procède en début de séance à la désignation d'un secrétaire de séance et d'un secrétaire adjoint, chargés d'établir le procès verbal. Le secrétaire adjoint est choisi à tour de rôle parmi les représentants des personnels et des parents d'élèves.

Compétences Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école:

- adopte le projet d'école et est associé à son élaboration ;
- vote le règlement intérieur de l'école;
- établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire.

les actions pédagogiques et éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement;

- l'utilisation des moyens alloués à l'école;
- les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés;
- les activités périscolaires;
- la restauration scolaire;
- l'hygiène scolaire;
- la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire notamment contre toutes les formes de violence et de discrimination, en particulier de harcèlement ;
- le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.

Le procès-verbal du Conseil d'École est adressé à tous les membres de droit, cosigné dans un registre et publié sur le site internet de l'école.

Les questions diverses sont à communiquer de préférence 72H à l'avance afin de pouvoir obtenir l'information demandée.

Secrétaire: Mme Pennet Secrétaire adjoint: Mme Naciri

## **II) Révision du règlement intérieur**

### **Article 3**

Pour des raisons de sécurité, l'entrée de l'école est réglementée.

#### **1/ Uniquement pour l'école**

Sorties et entrées :

Les élèves ayant une fratrie en CP ou en maternelle sont invités à sortir par le même portail que leur fratrie pour faciliter les flux. (un formulaire de demande d'autorisation est à remplir dans les jours qui suivent la rentrée)

**A noter :** les fratries ne sortent pas obligatoirement ensemble. La sortie du plus jeune est favorisée.

Portail principal	CE1, CE2, retardataires
Portail CM	CM1 et CM2
Portail CP, rue Hamza	CP, garderie pour les lundi, mardi, jeudi
Portail de la maternelle, parents munis d'un badge avec photo	MS, GS

Du CP au CM2, les parents ne sont pas autorisés à entrer dans la cour sauf autorisation de la directrice ou des enseignants.

**Important:** Au portail de la rue Hamza (lundi, mardi et jeudi), les rangs de CP sortent en premier puis les élèves inscrits en garderie dans un deuxième temps, tout comme les élèves rejoignant leur fratrie.

#### **\*Des conseils bien utiles pour la sécurité de tous:**

- 1) Un élève sorti pour rejoindre un adulte (venu le chercher) ne peut pénétrer de nouveau dans l'enceinte de l'école.
- 2) Les parents de la maternelle ne peuvent traverser les cours de l'école élémentaire.
- 3) En cas de retard des parents lors des sorties des classes à 12H30 et 16H15:

***La responsabilité des enseignants s'arrête au moment où les élèves sont accompagnés au portail. Les parents doivent veiller à récupérer ou à faire récupérer leur enfant à l'heure.***

***si l'enfant n'est pas inscrit en garderie, les parents préalablement auront pris le soin de communiquer à la garderie leurs contacts et les données nécessaires afin qu'il soit placé de façon exceptionnelle à la garderie, moyennant un montant de 50 dhs. (c'est ainsi que s'effectuera le transfert de responsabilité entre l'école et la garderie)***

## 2/ Uniquement pour la garderie

Horaires de garderie (cf le règlement de la restauration et de la garderie)

Lors de la sortie des classes, les élèves des cours CE et CM, les lundi, mardi et jeudi viennent dans la cour CP à partir de 12H40 ou de 16H25.

Les élèves sortant des classes et qui sont inscrits à la garderie basculeront automatiquement sur le service de garderie.

Pour les sorties de la garderie, les parents sont invités à rester au portail.

### **TITRE III : USAGE DES LOCAUX – Hygiène et sécurité**

**Article 1 : Ajout à la phrase «Les téléphones portables et autres objets connectables sont interdits. »**

**Article 10 : Ajout à la phrase suivante : « les élèves doivent se présenter dans un état de propreté convenable avec des tenues adaptées à la classe (les dos nus, les t shirt sans bretelle ne sont pas souhaitables) ; les élèves doivent être en bonne santé, les enfants malades ne sont pas acceptés.**

**Ajout d'un article: Pour aller vers toujours plus d'autonomie, l'école encourage les parents à ne pas pallier aux oublis des enfants. (manuels, fichiers, cahiers, trousse, goûters) Ainsi tout oubli ne sera pas pris au portail.**

### **TITRE IV : CONCERTATION FAMILLE ECOLE**

**Ajout à la phrase suivante : « rendez-vous sera pris par le biais d'une lettre ou du cahier de liaison de l'élève. L'école recommande de ne pas soutenir l'usage des groupes sociaux concernant les problématiques individuelles et demande la plus grande prudence sur les écrits à caractère diffamatoire de ces groupes.**

## **III) Bilan de rentrée**

1) Le personnel de l'école est composé de :

- 25 enseignants de langue Française,
- 8.5 enseignants de langue Arabe
- 1 enseignant mobile en langue arabe
- 1 enseignant mobile en langue française
- 3.5 ASEMS
- 5 agents de service
- 1 agent BCD
- 1 psychologue
- 1 infirmière scolaire présente un jour et demi par semaine à l'école pour gérer les dossiers médicaux.
- 2 secrétaires
- Un réseau ASH représenté par M Pascal BREVIERE
- 20 animateurs de restauration
- 1 directrice

## 2) Les effectifs

### Nationalités des élèves

Français	<b>395</b>
<i>dont franco-marocains</i>	<b>297</b>
Marocains	<b>259</b>
Etrangers tiers	<b>27</b>

### Effectifs des élèves présents de la classe

	Total classe
MSA	<b>27</b>
MSB	<b>28</b>
GSA	<b>27</b>
GSB	<b>27</b>
GSC	<b>26</b>
CPA	<b>26</b>
CPB	<b>25</b>
CPC	<b>25</b>
CPD	<b>25</b>
CE1 A	<b>26</b>

CE1 B	28
CE1 C	26
CE1 D	28
CE2 A	27
CE2 B	28
CE2 C	28
CE2 D	27
CM1 A	28
CM1 B	28
CM1 C	28
CM1 D	28
CM2 A	29
CM2 B	28
CM2 C	29
CM2 D	29

Effectif Total= 681

divisions	Effectif
-----------	----------

MS

2

55

GS	3	80
CP	4	101
CE1	4	108
CE2	4	110
CM1	4	112
CM2	4	115

Nouveaux élèves: 154

La directrice indique que l'effectif global a diminué d'environ 10 élèves par rapport à l'année dernière.

Dispositifs	PAI	PAP	PPS
Nombre	22 dont 3 en attente de diagnostic	6	6

Les enfants ayant un PPS à l'école Cézanne bénéficient parfois d'une aide humaine.

Madame la directrice fait remarquer qu'aux effectifs chargés de classes s'ajoute une forte densité d'élèves porteurs de PAI, PPS et PAP. Sont à considérer en plus les élèves ayant un PPRE (difficultés scolaires ponctuelles et traitées en interne). Les enseignants pratiquent de fait dans les classes la différenciation pédagogique.

### 3) Travaux récents et nouveaux achats.

#### **Sécurité**

Deux exercices ont été réalisés pour s'exercer au plan particulier de mise en sûreté. Ils ont également permis de noter les points qui devront être retravaillés ou manquants.

Les exercices d'alerte incendie sont positifs: le personnel et les élèves évacuent l'établissement selon les procédures.

- Installation d'un système de sonorisation avec alarme de confinement, incendie et sonnerie des classes: en cours de finalisation
- Réadaptation des caméras avec la vision sur la rue : en cours de finalisation

#### **Autres travaux**

- Nettoyage au karcher des sols et reprise des tracés des sols dans les cours.
- Peinture des escaliers, des portails et de certaines façades intérieures de l'école.

#### **Nouveaux achats de la rentrée**

- un proxy
- des casques avec station d'écoute

- => des demandes de travaux ont été déposées pour l'année 2019/20
- rénovations des huisseries et des portes du RDC et du bâtiment CP
  - réfection de l'allée devant les classes du RDC
  - aménagement de la salle des maîtres

#### **4) les commissions**

remerciements aux parents pour leur investissement et implication dans les différentes commissions:

##### Commission Restauration

- Des visites régulières des parents sont effectuées

##### Commission fournitures

- Un nouvel appel d'offre est à engager cette année.
- Parents et enseignants s'accordent sur le fait que certaines fournitures pourraient être transférées sur les listes de fournitures individuelles (ex: crayons de couleurs, feutres...) afin de limiter le gâchis par le rachat annuel de fournitures non usées.

Les manuels et fichiers d'exercice y compris les livres d'arabe seront à mettre sur la liste collective.

Les autres commissions santé, citoyen se rencontreront prochainement en fonction du calendrier annuel de l'école.

#### **IV) projets des classes**

##### 1) Usep

*Question API et CAPE : reprise de l'USEP? quelles classes? et quelle fréquence?*

Réponse de la directrice: Une grande majorité des classes seront concernées par les rencontres USEP de 1 à 2 fois dans l'année. Ce sont des enseignants qui organisent des rencontres sportives. Le programme est en cours de finalisation.

Un chèque de 120 dhs sera demandé à la rentrée pour l'assurance lors des sorties et pour pourvoir au transport, à la location de terrains et bénéficier du service d'animateurs.

Les couvertures des assurances CAPE et USEP seront vérifiées pour s'assurer de leur complémentarité.

##### 2) Le calendrier

*Présentation du document*

*Question CAPE: Les classes transplantées seront elles prévues cette année?*

Deux classes de CM1 partiront en fin d'année à Mohamedia, en classe surf

#### **V) Les langues**

Q CAPE: Quels sont les objectifs poursuivis par le co enseignement, les notions acquises et les évaluations appliquées? quelle est la fréquence des évaluations? les parents seront ils avertis?

Q API: explication du fonctionnement?

Q UCPE: Une évaluation en langue arabe a eu lieu en début d'année, pourrions-nous avoir plus de précisions sur les résultats et la mise à niveau des groupes ?

Q API/ UCPE: Retour sur expérience

Q API: Comment gérer le décalage avec le collègue?

Q CAPE: pourquoi les supports du CEA ne sont pas utilisés? quelle est l'origine des supports et photocopies?

### *Présentation du schéma du ce1 au cm2*

L'objectif du co enseignement est de permettre de mettre la langue en action, d'utiliser la langue arabe dans les disciplines telles que l'histoire, géographie, l'art, le sport, les sciences, l'éducation morale et civique. (*présentation du tableau des sujets du co enseignement*)

Dans chaque séance de co enseignement, il existe des objectifs disciplinaires, langagiers (vocabulaire et syntaxe)

Le dispositif de cette année permet aux enseignants de travailler par niveau avec les enseignants d'arabe. Dans un premier temps, chaque semaine, les enseignants se concertent en équipe de niveau avec les enseignants d'arabe du niveau et mettent en place les séances ensemble en tenant compte des besoins des élèves.

Dans un deuxième temps, ils sont ensemble sur la séance.

### *Exemple de séance:*

- 1) *chacun des deux profs introduit le thème avec le groupe classe en entier.*
- 2) *le groupe classe est partagé en 2 ,un groupe travaille à l'écrit avec le prof de français et l'autre à l'oral avec le prof d'arabe en utilisant des flashcards ou des étiquettes.*
- 3) *le groupe classe est toujours partagé en 2, les groupes sont inversés, le prof d'arabe travaille avec le groupe suivant un nombre d'éléments plus important en vocabulaire et syntaxe.*
- 4) *synthèse en français et en arabe.*

*on travaille selon une des configurations: un travail en parallèle (des deux profs), en ateliers, un prof intervient et l'autre observe, En alternance.*

*NB : c'est le thème qui exige le choix de configuration.*

Les évaluations ont lieu à la fin de la séquence/module. En fonction des élèves, l'évaluation est plus ou moins en arabe. Les parents seront avertis. Les cahiers seront présentés tous les 15 jours dans les familles.

Les groupes ont été posés en fonction des besoins des élèves et de leur parcours antérieur. ce n'est pas une évaluation sanction mais un état des lieux des acquis des élèves.

Les avantages du dispositif sont:

- \***effectifs allégés** sur plusieurs créneaux pendant la semaine pour l'enseignant de français et tout le temps en groupes de langue.
- \*Travail en **groupe de besoins**.
- \*Travail en **co enseignement** selon plusieurs modalités.
- \*Différenciation gérée sur le petit groupe.

Mme Petton, adjointe au proviseur, explique que le décalage avec le collège est également travaillé. Dans le cadre du conseil école/collège des échanges seront établis entre les enseignants des écoles et ceux du collège pour diminuer ce décalage.

M. Alzina, inspecteur de l'éducation nationale française, annonce que le centre d'étude arabe travaille à la mise en place d'une évaluation en CM2. Cette dernière servira d'indicateur pour le bilan du dispositif.

Les manuels du CEA ont été gardés en CP, CE1 et ils restent des supports pour tous les autres niveaux de classe.

A partir du CE2 jusqu'au CM2, les enseignants d'arabe se sont également investis dans le choix d'albums, de documentaires, de romans en arabe, en veillant au respect des valeurs de l'éducation française et travaillent sur ces supports.

=> Les programmes travaillés dans les classes seront communiqués sur le site de l'école.

=> Une communication concernant le fonctionnement de la démarche du co enseignement et de l'étude de la langue arabe sera mise sur le site.

## VI) Bilan des activités péri scolaires

Non abordé

## VII) Questions diverses des parents

Abordées dans le corps du PV

Les questions suivantes seront transmises au lycée Descartes pour demande d'informations:

### **Questions de l'API et UCPE:**

- Des travaux seront ils engagés, notamment pour le revêtement du sol de la cour de récréation ?

### **Questions API:**

- La Climatisation dans les classes sera-t-elle installée? (surtout celles à l'étage où la température dépasse parfois des seuils inquiétants)

- Qu'en est-il des travaux de la cantine?

- Concernant les frais de scolarité, y aura t'il des modifications ?

### Autres questions diverses non abordées

#### Questions UCPE

- Y-a-t-il moyen de trouver une solution au problème de stationnement ? pour les enfants de la maternelle, pour que les parents puissent les déposer et les récupérer rapidement ?
- Quel est le taux d'encadrement/ surveillance des élèves de la maternelle lors des récréations ?
- Quelle est la procédure en cas d'accident lors de la garderie et de la pause méridienne ? Les encadrants sont-ils formés en secourisme ?

#### Questions CAPE

- Cantine: quelles solutions proposer pour les temps de restauration très courts des deux services (20 minutes)? Est-il possible de mettre en place un dispositif plus adéquat pour éviter le stress vécu par la majorité des parents en début d'année en attente de verdict de la commission cantine?

Le Conseil d'Ecole est clos à 18H45

Secrétaire de séance  
Mme Naciri

Directrice  
Mme Anne-Sophie PENNET

M. Ahad LAMRANI  
Président A.P.I.

Mme Nada BOUHEMOU  
Présidente CAPE

M. EL KETTANI  
Président UCPE